

## Le barrage de Chancy-Pougny fête ses 100 ans

Genève, le 6 juin 2024

**Le barrage de Chancy-Pougny célèbre ses 100 ans. Cet anniversaire est l'occasion de rappeler le rôle majeur que cette centrale hydroélectrique franco-genevoise a joué dans le développement économique de la région. Aujourd'hui, ce barrage fournit 9% de l'électricité consommée à Genève, une électricité renouvelable « Vitale Vert ». Il est un trait d'union entre la France et la Suisse depuis un siècle.**

En 1924, s'achèvent cinq ans de travaux colossaux pour construire le barrage de Chancy-Pougny, sur le Rhône, à la frontière franco-suisse. D'une hauteur de 29 mètres, d'une longueur de 115 mètres, sa chute d'eau est de 11 mètres. Au départ, il est équipé de cinq turbines de type « Francis » et produit 200 GWh d'électricité par an. Les investisseurs français, majoritaires à l'époque, destinent l'électricité produite aux usines métallurgiques françaises du Creusot, alors en plein essor.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, les besoins en électricité augmentent. Genève prend l'envergure d'une ville internationale et doit alimenter son réseau de tramway, en plus des artisans, des entreprises et des ménages. Le canton de Genève récupère progressivement la production du barrage à la fin des années cinquante, après la mise en service du barrage de Génissiat en 1948 sur le Rhône français. Construit par CNR (Compagnie Nationale du Rhône), ce dernier répond à la demande croissante des entreprises françaises durant cette période.

Le barrage de Chancy-Pougny étant situé sur la frontière entre la France et la Suisse, l'accord des deux est nécessaire pour l'exploiter. Deux concessions sont signées en 1917 et 1918 pour une durée de 80 ans. La Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny (SFMCP), à l'origine de la construction de ce barrage, change d'actionnaires en 1992. Les Services industriels de Genève (SIG) sont actionnaires à 72,24 %, et CNR, aujourd'hui 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable, actionnaire à 27,76 %. L'Etat de Genève détient, quant à lui, une action. Une nouvelle concession binationale est accordée à la SFMCP en 2003 pour une durée de 60 ans. Avec l'octroi de cette concession, d'importants travaux de rénovation sont entrepris pour un montant de l'ordre de 200 MCHF.

Entre 2004 et 2014, quatre anciennes turbines « Francis » sont remplacées par des turbines modernes « Kaplan ». La production électrique augmente, passant à 250 GWh/an, soit 9 % de la consommation genevoise. Une seule turbine d'origine reste en place. Fraîchement rénovée, « Francis » fonctionne encore aujourd'hui.

Entre 2011 et 2013, une passe à poissons est construite. Dotée de 60 bassins, elle permet aux poissons de remonter le fleuve. Dix-neuf espèces de poissons sont observées dans l'ouvrage, comme l'ablette qui transite en bancs, le gardon, le bardeau ou la brème. En 2021, la SFMCP améliore son équipement en augmentant la rugosité des bassins pour faciliter le passage

des petits spécimens, moins bon nageurs, et pour favoriser les espèces nageant au fond du Rhône.

En 2014, le barrage de Chancy-Pougny obtient la certification Naturmade star. Il s'agit d'un label de qualité suisse pour l'énergie issue à 100 % de sources renouvelables. Les conditions, établies par l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE), prévoient notamment la création d'un fonds d'amélioration écologique du Rhône, le Fonds Electricité Vitale Vert. Ce fonds a notamment contribué à réaménager les étangs de l'Etournal, côté français, et à revitaliser l'Eperon de Bilet, côté genevois.

Entre 2013 et 2024, un nombre important d'équipements est rénové ou changé, parmi lesquels les grilles et les dégrilleurs. Les derniers travaux en cours ont pour objectif d'adapter le barrage de Chancy-Pougny aux nouvelles normes anti-sismiques et de rénover les vannes barrage. Ils seront terminés d'ici la fin de l'année 2024. L'expertise de l'ingénierie de CNR a souvent été mise à contribution pour étudier, voire assurer la maîtrise d'œuvre de ces différents travaux.

Cent ans après sa construction, les deux actionnaires, CNR et les SIG, continuent leur collaboration au sein de la SFMCP pour produire une électricité hydraulique renouvelable, répondant aux enjeux de la transition énergétique et écologique

#### **Portes ouvertes du barrage de Chancy-Pougny**

Des visites guidées du barrage de Chancy-Pougny sont organisées les samedi 8 et dimanche 9 juin 2024, de 9h à 17h pour célébrer les 100 ans du barrage. Enfants à partir du 10 ans.

Se munir de chaussures plates et fermées.

Inscriptions obligatoires : [Portes ouvertes barrage Chancy-Pougny - Formulaire d'inscription \(eventwise.ch\)](#)

Adresse : 11 Chemin des Plattières, 1237 Avully.

Accès TPG : Bus K, Arrêt Chancy Usine à 500m à pied du barrage.

Pas de parking sur place.

#### **Photos disponibles :**

[https://media.sig-ge.ch/documents/cp/20240606\\_cp\\_chancy\\_pougny.zip](https://media.sig-ge.ch/documents/cp/20240606_cp_chancy_pougny.zip)

---

#### **CONTACTS MÉDIAS**

Véronique Tanerg, Relations médias SIG

veronique.tanerg@sig-ge.ch

Tel. 079 103 17 68

#### **Service presse CNR**

Béatrice Ailloud : [b.ailloud@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloud@cnr.tm.fr) - 06 07 27 46 07

Romain Jacquet : [r.jacquet@cnr.tm.fr](mailto:r.jacquet@cnr.tm.fr) - 06 74 79 10 00